



AVIS AUX MEMBRES

N° 2012 – 242

Le 19 décembre 2012

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Dundee Corporation (DC.A) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Dundee Corporation ("La Société") a annoncé le 14 décembre 2012 que son conseil d'administration a approuvé une proposition (L'"Arrangement") visant à procéder à une restructuration corporative qui va distribuer aux actionnaires de la Société 50% des parts de Dundee Realty Corporation, une filiale immobilière détenue à 70% par le Société.

La Société s'attend à ce que l'Arrangement, une fois terminé, se traduira par la création d'une nouvelle entreprise publique, avec une structure du capital semblable à celle de Dundee Corporation. L'Arrangement sera soumis aux approbations réglementaires habituelles. Il est prévu que les actions distribuées seront listées à la Bourse de Toronto.

La Société prévoit également livrer une circulaire d'information, décrivant l'Arrangement proposé de façon plus détaillée aux actionnaires votants, en vue de la tenue d'une assemblée extraordinaire des actionnaires qui permettra d'approuver l'Arrangement au premier trimestre de l'année 2013.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation